

Conseil d'école élémentaire du 28 juin 2012, et réunion suivante sur le périscolaire

Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présents:

- l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. le premier adjoint et une élue commission écoles),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (I.Etchevers, A.Giordanengo, I.Lacau, N.Mey, F.Raymond-Ferraro, M.Trommsdorff, M.Vocale)

A. Points à l'ordre du jour du conseil d'école "hors sujets périscolaires"

1. Mouvement des enseignants et effectifs à la prochaine rentrée

- Trois enseignants vont changer à la prochaine rentrée. La distribution des effectifs entre classes n'est pas encore finalisée, les prévisions des effectifs étant encore fluctuantes.
- Prévisions des effectifs: environ 50 CP, 48 CE1, 53 CE2, 56 CM1, 68 CM2.
- Donc, en total pour l'école, diminution potentielle de 10-20 effectifs par rapport à cette année, ce qui ne nous met pas à l'abri du risque d'une fermeture de classe.

2. Bilan des activités de l'année écoulée

- Bon déroulement des activités sportives, avec quelques séances annulées par nécessité.
- Musique: en moyenne une séance par semaine et par classe (hors période hivernale), culminant dans le spectacle de la chorale de fin d'année, sur le thème des 4 éléments.
- Classe transplantée des CM2 en Auvergne: retours très positifs des participants. Grace aux différentes subventions et activités de financement, le coût pour les familles pour chaque enfant participant était très contenu (150 euros pour les 5 jours, tout compris).
- Trois sorties ENS (Espaces Naturels Sensibles) avec des accompagnateurs formés.
- Projet de lecture/discussion de livres mené avec la bibliothèque municipale, avec vote en fin d'année sur le livre préféré, et présentations entre classes sur le livre retenu. Les séances de lecture se tenaient à la bibliothèque, ce qui a permis à tous les enfants de se familiariser avec ce lieu. La bibliothèque expose aussi, jusque au 13 juillet, les œuvres d'art plastique fournies par les classes.
- Toutes les classes ont reçu une formation à l'orientation, avec utilisation de boussole/GPS, en classe et sur le terrain (sortie en milieu naturel).
- Toutes les classes ont pu profiter d'une visite au musée de Grenoble.
- Une classe de CM1 a organisé des temps de lecture et de présentations de comptes aux enfants de la maternelle, après un travail de préparation de deux mois. Cet échange est très apprécié par les enfants de la maternelle.

3. Bilan des évaluations CE1 et CM2

- Les évaluations nationales ont eu lieu au printemps. Cette année les résultats de notre école, en termes de pourcentage globale de réussite, sont à nouveau au dessus de ceux de la circonscription.

4. Stages de remise à niveau

- Deux sessions seront réalisées: une session du 9 au 13 juillet pour un groupe de CM1, et une du 27 au 31 août pour les CM2.

5. Aide personnalisée

- L'aide personnalisée s'est déroulée normalement pendant l'année, selon les propositions des enseignants avec acceptation des parents.

6. Lien avec le collège

- Le principal et la principale adjointe du collège ont été invités pour une réunion avec les parents, qui ont pu participer aussi à une réunion au collège. Les enfants de CM2 ont pu visiter le collège.

7. Travaux de sécurisation

- Pendant l'été un portail sera rajouté à l'enceinte de l'école. Les éventuels retardataires devront sonner pour rentrer, et les parents devront accompagner l'enfant en retard jusqu'à la classe. Des badges électroniques seront distribués aux personnes ayant besoin de rentrer dans l'enceinte hors horaires scolaires.

8. Constitution du bureau pour les prochaines élections

- L'Association des Parents d'Elèves contribuera comme d'habitude à l'organisation des élections des parents délégués. La liste des parents candidates à l'élection devrait être finalisée le 20 septembre prochain, date prévue pour l'assemblée générale annuelle de l'APE.

9. Point soulevé par les parents: retour d'information sur les activités et sorties

- Nous tenons à nous féliciter avec l'équipe scolaire pour leur investissement dans les sorties et activités, qui est très bien apprécié par les parents et par les enfants.

Réponse:

- Félicitations reçues.

10. Point soulevé par les parents: dispense occasionnelle de certaines activités physiques sans certificat médical

- Certaines activités physiques requièrent un bon état de santé. Il peut s'avérer qu'un enfant soit en mesure de suivre les cours (activité sédentaire et à l'intérieur) mais pas en mesure de pratiquer certaines activités physiques (comme par exemple la natation à l'extérieur par temps incertain), sans pour autant que les parents aient pu se procurer à temps un certificat médical (weekend ou autres occasions possibles).
- Nous proposons que ce conseil reconnaisse explicitement aux enseignants l'autorité d'accepter à titre exceptionnel, selon leur propre jugement et bon sens, un mot de dispense des parents pour raisons de santé évidentes, en lieu d'un certificat médical.

Réponse:

- Le conseil reconnaît aux enseignants cette autorité.

- Le cas particulier qui a généré la question était un cas où la baignade a été décidée en bonne foi, en l'absence du certificat médical. Suite aux clarifications échangées et explicitées aussi dans ce conseil d'école, si le même cas se représentait il serait traité avec un résultat différent.

B. Points pouvant toucher à des sujets périscolaires

11. Questions récurrentes des parents (exemples: devoirs écrits à la maison, hygiène buccale, etc.)

- Entre parents, nous avons identifié certains sujets récurrents sur lesquels nous nous proposons de retravailler ensemble (parents, enseignants et équipe périscolaire) l'année prochaine.

Réponse:

- L'équipe scolaire, pour sa part, est favorable à cette discussion.